

COMMUNE DE CUBIÈRES

48190 CUBIÈRES

Séance du
1^{er} juillet 2025

Objet : Affectation des résultats 2024

Date de convocation : 23/06/2025
Date d'affichage : 10/07/2025

Membres afférents au Conseil : 10
Membres en exercice : 10
Membres qui ont pris part à la délibération : 9

Le mardi 1^{er} juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures et trente minutes, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le maire, Stephan MASSADOR.

Présents (10) : Monsieur MASSADOR Stéphan, Monsieur LAURENT Christian, Monsieur FOLCHER Joël, Monsieur BARGETON Pierre, Monsieur COULET Joël, Monsieur N'DIAYE Julien, Monsieur FLOURET Bruno, Madame RIBIERE Valérie, Monsieur ROCHER Claude.

Absents : Madame REBOUL Martine représentée par Monsieur MASSADOR Stéphan

VU la présentation des Comptes administratifs 2024, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'affectation suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Affectation du Résultat	Déficit	Excédent	
	FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024		208 552.68€	
Donc résultat à affecter		208 552.68€	
	INVESTISSEMENT		
Résultat d'Investissement au 31/12/2024		146 705.48€	<i>Total résultat Investissement et Fonctionnement</i> 355 258.16 €
Solde des restes à réaliser	- 238 800 €		
Besoin de Financement		92 094,52 €	
Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé – Art 002		116 458.16 €	

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Affectation du Résultat	Déficit	Excédent	
FONCTIONNEMENT			
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024		2702.82€	
Donc résultat à affecter		2 702.82€	
INVESTISSEMENT			
Résultat d'Investissement au 31/12/2024		179 334.28€	<i>Total résultat Investissement et Fonctionnement</i>
Solde des restes à réaliser	-179 400.00€		182 037.10€
Besoin de Financement	65,72 €		
Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé – Art 002		2 637.10 €	

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de la manière suivante :

Pour le Budget Principal :

- D'affecter la somme de 92 094,52 Euros au compte 1068 en section d'investissement.

Pour le Budget Eau et Assainissement :

- De laisser la somme de 2 637.10 Euros en section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré le 1^{er} juillet 2025.

Le secrétaire de séance,
Valérie RIBIERE



Le Maire,
Stéphan MASSADOR

